



AVIS AU PUBLIC

LEFF ARMOR communauté – Commune de PLÉGUIEN

Mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 30 janvier 2018, le Conseil Communautaire de LEFF ARMOR Communauté a prescrit une modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de Pléguien.

Le projet de modification simplifiée porte sur la modification de la rédaction de l'article N2, qui autorise aujourd'hui l'extension mesurée des constructions existantes, afin d'établir un plafond d'extension de 50m², quelle que soit la surface des constructions existantes.

Les pièces du dossier sont mises à la disposition du public durant un mois en mairie de Pléguien, du 2 janvier au 2 février 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit :

- les lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner par écrit ses observations, remarques ou suggestions sur le registre prévu à cet effet, ou les adresser à Monsieur le Président de LEFF ARMOR communauté, Moulin de Blanchardeau, CS 60036, 22290 Lanvollon.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de LEFF ARMOR communauté : <http://leffcommunaute.fr>.

Cet avis sera affiché en mairie et publié sur le site internet de LEFF ARMOR communauté pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier.

A l'issue de cette mise à disposition, le conseil communautaire sera amené à se prononcer pour l'approbation de cette modification simplifiée.